

MAIRIE DE GEISPOL SHEIM

ADJUDICATION DE BOIS DE CHAUFFAGE

Le Jeudi 20 Décembre 2018, à 19 heures aura lieu une adjudication de bois à la Mairie, 6 rue du Maire François Nuss.

*WUESTMATT*

N° lot	Nature du bois	
1	Couronnes peupliers - frênes - aulnes	
2	Couronnes peupliers - frênes - aulnes	
3	Couronnes peupliers - frênes - aulnes	

*UNTERE WERB*

N° lot	Nature du bois	
4	Couronnes peupliers - bouleaux	
5	Frênes - merisiers	
6	Frênes	

*SCHULMEISTERMATT*

(au centre)

N° lot	Nature du bois	
7	Chênes (couronnes) - bouleaux - frênes	
8	Chênes (couronnes) - bouleaux - frênes - trembles	
9	Chênes (couronnes) - frênes - trembles	
10	Peupliers (couronnes) - frênes - aulnes	
11	Peupliers (couronnes) - bouleaux - frênes	
12	Chênes (couronnes) - frênes - aulnes	
13	Chênes (couronnes) - frênes - aulnes - trembles	

*SCHULMEISTERMATT*

(gauche près Ergelsenbach)

N° lot	Nature du bois	
14	Frênes	
15	1 couronne chêne - frênes	

*SCHULMEISTERMATT*  
(Henzeeck)

N° lot	Nature du bois	
16	Frênes	
17	Frênes	
18	Trembles - frênes	
19	Frênes + couronnes	
20	Frênes + couronnes	

Un plan des différents lots est affiché en Mairie.

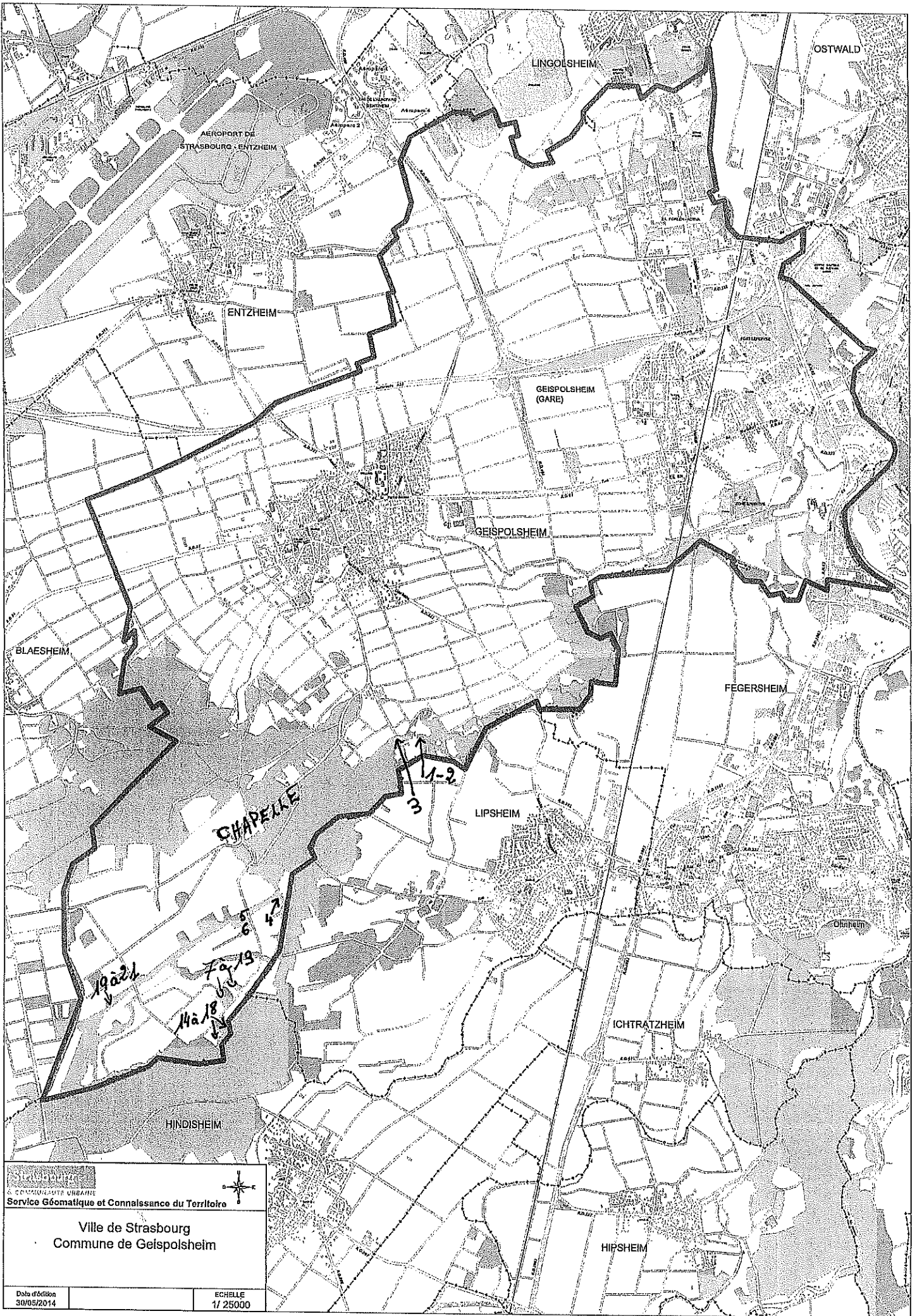
**ATTENTION** : à respecter impérativement par chaque adjudicataire.

Conditions générales de vente :

- La vidange est interdite la nuit ainsi que les dimanches et jours fériés.
- Aucun arbre non prévu dans les lots ne pourra être exploité sans autorisation.
- L'acheteur est responsable des dégâts causés aux chemins et aux arbres à l'occasion des opérations liées au façonnage et à l'enlèvement des bois.
- Chaque adjudicataire est tenu de présenter un cautionnaire.

Conditions particulières :

- La vidange des lots de bois est interdite par temps de pluie ou sol détrempé. Attendez que le sol soit sec ou gelé.
- Le port des équipements de protection individuelle est vivement conseillé.
- Aucun déchet d'origine artificielle (bouteille, bidon, plastique) ne devra subsister sur le parterre de la coupe.
- Les prés sont à nettoyer impérativement.
- Le bois devra être coupé et enlevé pour le 1<sup>er</sup> avril 2019.




  
 Service Géomatique et Connaissance du Territoire



Ville de Strasbourg  
 Commune de Geispolsheim

Date d'adoption  
 30/05/2014

ECHELLE  
 1/ 25000